

**FORMULAIRE BOURSES JOS RHÉAUME
PROGRAMME D'ÉTUDES – CYCLES SUPÉRIEURS**

IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT

Nom : _____ *Prénom :* _____

CYCLES SUPÉRIEURS

Internat (IPSAV)

Maîtrise (M.Sc.)

Résidence (DES)

Doctorat

Nom du projet de recherche : _____

Nom du directeur : _____

DESCRIPTION DU STAGE

Endroit (nom et adresse complète) :

Nom du superviseur (hors Québec) : _____ *Nombre de crédits :* _____

Date : _____ *Sigle du stage :*

Coût total du stage (veuillez décrire les frais) :

Avez-vous reçu une aide financière pour ce stage? Si oui, inscrire le nom de la source de financement et le montant reçu

Avez-vous fait une demande de financement auprès d'un organisme externe (ex. Maison internationale, AABP, DAI, etc.) ? Inscrire le nom de l'organisme et le montant demandé (veuillez joindre la copie de la demande à ce formulaire)

**RÉSUMEZ BRIÈVEMENT LA NATURE DU STAGE (150 MOTS MAXIMUM)
ET PRÉCISEZ LE LIEN AVEC LES OBJECTIFS DU FONDS**

Signature : _____

Date : _____

Critères d'admissibilité – Bourses Jos Rhéaume – Cycles supérieurs

Le financement de stages à des étudiants de la Faculté de médecine vétérinaire, se déroulant prioritairement à l'extérieur du Québec, est l'avenue que le donateur a choisie pour témoigner de son appui envers cette institution et contribuer au développement d'une formation universitaire ouverte, permettant aux étudiants de partager leurs expériences et leurs compétences avec celles de leurs confrères et consœurs des autres institutions, des autres disciplines et des autres cultures.

Le donateur souhaite également que soit considérée comme avenue de financement l'étude de l'impact des productions animales sur la santé des écosystèmes, en particulier sur la santé animale et la santé publique.

Ces bourses visent quatre volets d'intervention (en ordre de priorité) :

1. Stages en cours de programmes (stages crédités effectués dans des activités non offertes à la Faculté);
2. Stages crédités hors programme organisés par les professeurs de la Faculté (si les fonds le permettent);
3. Stages de coopération internationale (si les fonds le permettent);
4. Le Fonds Jos Rhéaume peut également accorder du financement aux étudiants oeuvrant dans le cadre d'un projet financé par le Fonds Régina de Vos, même si le stage n'est pas crédité. Le comité d'attribution du Fonds Jos Rhéaume devra cependant s'assurer que ledit stage contribue à la formation académique de l'étudiant.

∴

Les stages doivent être, idéalement, d'une durée minimale de deux semaines. Les projets doivent avoir été réalisés ou se réaliser durant l'année académique en cours.

Les dossiers de candidature peuvent être déposés en tout temps durant l'année.

N.B. Pour être éligible, la candidature doit être accompagnée d'une lettre d'appui de son directeur de l'étudiant démontrant la pertinence du stage par rapport à son programme de formation.

N.B. Pour que la candidature pour une bourse Jos Rhéaume soit acceptée par le comité d'attribution du Fonds Jos Rhéaume, l'étudiant doit d'abord faire au moins une demande de financement auprès d'organismes externes (ex. Maison internationale, AABP, DAI, etc.) et joindre une copie de ces demandes (incluant le montant demandé) au présent formulaire d'application. La réponse obtenue de l'organisme externe devra être transmise le plus tôt possible. Vous devez faire parvenir le tout, par courriel, en format pdf, à Geneviève Lauzon (genevieve.lauzon.3@umontreal.ca).

Pour information, contactez Geneviève Lauzon, Décanat, bureau 1100, poste 8246,